

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 décembre 2019

Le Conseil du Commerce de France comprend les décisions strictes de la Préfecture de Police de Paris afin de maintenir l'ordre public sur le trajet de la manifestation du 5 décembre mais regrette que cela entraîne de facto la fermeture des commerces.

En prévision des risques de débordements et de violences qui pourraient survenir à l'occasion de la manifestation du 5 décembre, la Préfecture de Police de Paris a décidé la fermeture des commerces situés sur son parcours.

Si le Conseil du Commerce de France soutient toutes les mesures nécessaires à la sécurité des biens et des personnes, il regrette que cela se traduise de facto par la fermeture des commerces et les empêche ainsi de disposer librement de leur outil de travail et risque d'entraîner pour eux une perte de chiffre d'affaires.

S'il est légitime de manifester, il est tout autant légitime de permettre aux commerçants d'ouvrir leur magasin tout en leur assurant la sécurité de leurs biens.

Le Conseil du Commerce de France espère que l'activité des commerçants ne sera pas entravée au-delà du 5 décembre et que les clients pourront faire librement leurs achats de fin d'année.

Il serait dommageable voire irrémédiable pour certains commerçants en cette période clé de l'année que les blocages stoppent la consommation pendant des semaines.

Contact presse : Corinne PARISOT-CHAUTEMPS
06 21 01 69 97 – cchautemps@cdcf.com

****A propos du Conseil du Commerce de France***

Le Conseil du Commerce de France est une association qui regroupe 31 fédérations professionnelles. Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes. Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé.